

Date de la convocation : 19 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT SIX SEPTEMBRE DEUX MIL DIX HUIT, à VINGT HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET - Tony GUERY - Cathia BAILLIF-DELAIRE – Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY – Paul Marie CACHEUX- Jocelyne VIET - Roger DELSOL - Pascal ORGEREAU - Pascale YVIN - Isabelle PLANTE – Michel LEBRETON – Karine LEROY -Emmanuelle LEGRAS –

ÉTAIENT EXCUSES : Bernadette ROEGIERS – Vincent FOURNERET (pouvoir à Jackie PASSET) – Véronique CHOTARD (pouvoir à Tony GUERY) – Jean-Marie RADOTIN (pouvoir à Roger DELSOL) – David JACQUET

Secrétaire de Séance : Paul Marie CACHEUX

* *
*

Le procès-verbal de la réunion du 27 Juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

➤ **Intercommunalité**

Les membres du conseil Municipal prennent connaissance des rapports d'activités 2017 de la communauté de communes Baugeois Vallée pour les volets suivants : développement économique ; aménagement du territoire ; habitat ; promotion du tourisme ; collecte et traitement des déchets ; Ecole de musique – Eaux et assainissement – Développement territorial.

➤ **Espace Pelé – Cabinet médical**

○ **Travaux**

Un appel d'offres a été lancé pour les travaux de restructuration de l'espace Pelé à usage de Cabinet médical. Le Conseil Municipal

AUTORISE le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 – Gros oeuvre – curage : Entreprise BAUMARD pour un montant de 7 710,07 € HT
- Lot n° 2 – Menuiseries intérieures bois – agencement : Entreprise MISANDEAU pour un montant de 17 720,14 €
- Lot n° 3 – Plâtrerie – Isolation – plafonds suspendus : Entreprise AGTI pour un montant de 12 937,30 €
- Lot n° 4 – Plomberie – sanitaires – VMC : Groupement ATESA OP – pour un montant de 8 333,89 €
- Lot n° 5 – Electricité – chauffage – climatisation : entreprise RFE – pour un montant de 23 000 €
- Lot n° 6 – Revêtements de sols carrelage – faïences : entreprise MALEINGE – pour un montant de 2 500 €
- Lot n° 7 – Revêtement de sols et muraux collés – peinture – : Entreprise Laurent POITOU pour un montant de 11 985,27 €

soit un total de 84 186,67 € H.T.

DECIDENT de confier la mission SPS à Qualiconsult pour un montant de 820 € HT.

Les travaux doivent débuter au cours de la 1^{ère} quinzaine d'Octobre pour une livraison en fin d'année 2018.

○ Convention de mise à disposition

Les membres du Conseil Municipal, considérant l'intérêt de favoriser l'accueil d'un médecin sur la commune, DECIDENT

- de mettre les locaux de l'espace Pelé à disposition gratuite de Mélissa STOPIN, médecin, pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} Janvier 2019
- de conclure un bail précaire de 6 mois au terme de cette période de 6 mois, moyennant un loyer de 650 €/mois.

➤ Finances

le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 80 000 € auprès du Crédit Mutuel sur une durée de 10 ans pour financer les travaux de remplacement de la toile du toit de la halle de sport, conformément à l'inscription budgétaire 2018.

➤ Personnel

Le conseil municipal

- **DECIDE** d'actualiser le tableau des effectifs :
 - remplacement du poste de Technicien crée en février 2018 par un poste de Technicien principal 2^{ème} classe 35 H, à compter du 15 Octobre 2018 – affectation : services techniques
 - Création d'un poste Adjoint d'animation 29/35^{ème}, à compter du 1^{er} Octobre 2018 – affectation : service périscolaire
 - création d'un poste temporaire pour besoin occasionnel d'Adjoint technique – catégorie C – 1^{er} échelon - durée 1 an à compter du 1^{er} Octobre 2018 – affectation : services entretien et périscolaires.
 - Modification de l'intitulé du poste temporaire d'attaché créé en Juin 2018 - pour les besoins du recrutement temporaire d'un archiviste – par un poste d'attaché de conservation du patrimoine – 4^{ème} échelon – 28/35^{ème} pour une durée de 2 mois.
- **DECIDE** de modifier l'article 9 de la délibération du conseil municipal du 20 Décembre 2017 instaurant le RIFSEEP (régime indemnitaire) en portant le montant annuel maximum de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) des catégories A et B – Groupe 1 à 6 000 €.
- **DECIDE** d'adhérer au dispositif de médiation préalable mis en place par le Centre de Gestion du Personnel communal de Maine et Loire. Ce dispositif est expérimental et permet une médiation obligatoire préalable (MPO) à la saisine du juge administratif dans certains litiges de la fonction publique et litiges sociaux

➤ Fonds de concours pour des travaux sur le réseau de l'éclairage public

La Conseil Municipal décide de verser un fonds de concours de 75,00 % au profit du SIEMML pour

- le changement de l'armoire électrique de la rue St Jean – soit 1 297.03 €
- les opérations de dépannage réalisées entre le 1^{er} Septembre 2017 et le 31 août 2018 – soit 869 .98 €
- le remplacement de l'horloge de la rue de la Boire Girard – soit 600.27 €

➤ **Convention avec l'Etat pour la dématérialisation des actes réglementaires**

Le conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement de la convention avec l'Etat pour la mise en œuvre de la télétransmission de l'ensemble des actes soumis au contrôle de légalité.

Le Maire,

Jackie PASSET